Parc naturel régional de l'Avesnois

A vos perches, prêts, plantez

Distribution gratuite de 1000 perches de saules

Description du programme

Le Parc naturel régional de l'Avesnois organise une commande groupée gratuite de 1000 perches de saule (branches de 3 m de long) pour en faire des arbres têtards (le saule à la capacité de se régénérer à partir d'un fragment de branche). Ces plançons sont offerts généreusement par la commune de Le Quesnoy suite à la taille de leurs saules têtards. L'objectif de cette opération est de renouveler et de restaurer le patrimoine des saules têtards de l'Avesnois en forte régression sur le territoire. Ces saules têtards fourniront à terme du bois de chauffage et offriront un intérêt écologique et paysager. Ils sont des habitats privilégiés pour une faune diversifiée dont la chouette chevêche, la chauve-souris, le rougequeue à front blanc ou la sitelle torchepot.

Pour qui

Agriculteurs, communes, associations ou propriétaires privés du territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Comment réserver vos perches

Si vous êtes intéressés, compléter et renvoyer-nous le coupon réponse ci-contre.
Les réservations se font jusqu'au 15/12/2026.

Quelques recommandations

Préférer les terrains humides à frais, les planter à plus de 2 mètres de la limite séparative du voisin et avoir une distance entre 2 perches d'au moins 5 mètres.
Plaquette de conseils en plantation et d'entretien disponible sur : parc-naturel-avesnois.fr

Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à planter les perches aux emplacements prévus, avoir l'autorisation du propriétaire (s'il est locataire du parcellaire), protéger les plants si présence d'animaux (clôture électrique, corsets métalliques) et former ses arbres en têtard. Une formation à la taille sera également proposée via le programme des « journées de l'arbre ». Ces arbres ne pourront pas servir pour du boisement en plein de prairies agricoles.

Date et lieu du retrait des perches

En janvier 2027 hangar communal, cour de l'Abbaye à Maroilles. Prévoir une remorque ou un véhicule assez long. (Perches de 3 mètres)

Pour plus d'informations

Parc naturel régional de l'Avesnois - 4 cour de l'Abbaye - 59 550 Maroilles
Référent : Stéphane MARACHE Tél 03.27.77.52.63
ou par mail stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com.

Coupon réponse à renvoyer avant le 15/12/2026

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal :.....

Commune : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nombre de perche souhaité : .....

Communes concernées par des plantations :.....
(Fournir un plan de localisation de l'emplacement des arbres)

Propriétaire du parcellaire : OUI / NON
Si non, avoir un accord écrit du propriétaire accordant la plantation

Coupon à envoyer par courrier à :
Maison du Parc - 4 cour de l'Abbaye 59 550 Maroilles
ou par mail : stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com.

Les partenaires de l'opération :

Parc naturel régional de l'Avesnois

LE QUESNOY
VILLE FORTE